

Les Droits de l'enfant

FUNDACIÓN
LUCÍA
Justo.RR





Les Droits de l'enfant

Illustrations de Justo.RR

FUNDACIÓN LUCÍA

Xavier Clusella
Núria Curell
Clàudia Fortuny
Marina Galdeano
Pilar Garriga
Patricia Madrigal
Antoni Noguera

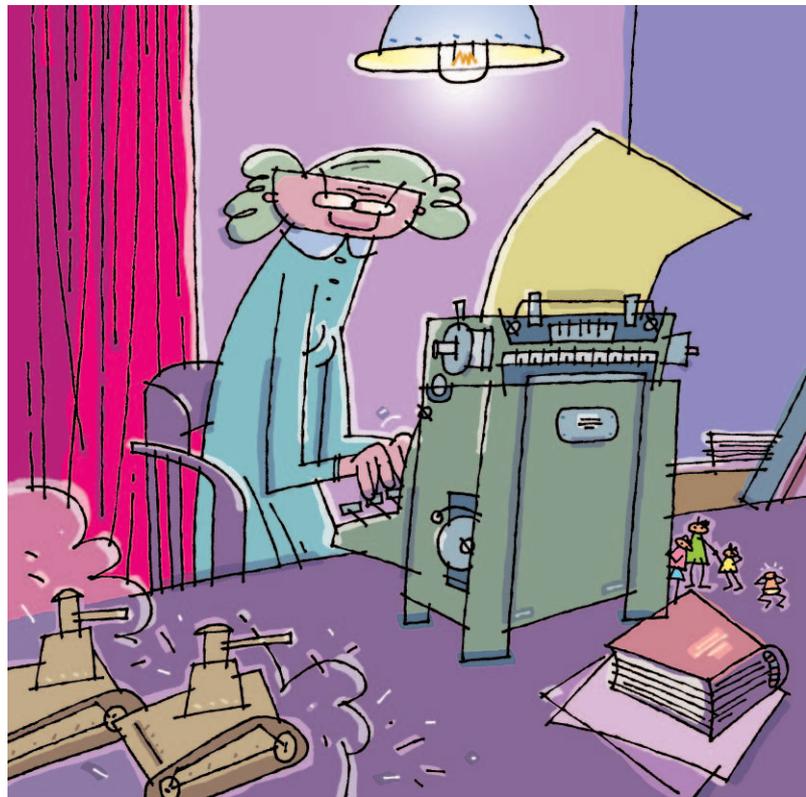
Tous les petits garçons et petites filles du monde ont des droits.
Dans ce livre, nous voulons vous expliquer l'histoire de ces droits.
Ce sont des droits qui nous protègent, ils sont applicables à tout le monde,
même à tous les enfants, garçons et filles qui vivent avec le VIH.
" L'Humanité doit aux enfants le meilleur de soi-même "
Déclaration des Droits de l'Enfant de 1924.



En 1913, une dame appelée Eglantine Jebb fut volontaire en Macédoie, en guerre à cette époque, pour aider les personnes qui la souffraient; à son retour, elle a aussi collaboré en aidant durant la Seconde Guerre Mondiale. Quand le conflit fut terminé et après avoir vu autant de souffrance parmi les plus petits, elle créa, avec l'aide de sa sœur Dorothy, une organisation afin de les aider. En 1924, à Genève, elle écrivit la première Déclaration des Droits de l'Enfant, dans laquelle elle disait qu'une protection spéciale était nécessaire. Ce document a été le fondement d'autres déclarations pour la défense des droits des enfants.

Après plusieurs années, le 20 novembre 1959, de nombreux pays des Nations Unies rédigèrent la Déclaration de Droits de l'Enfant, qui explique les 10 principes de protection des enfants. Quelques années plus tard, le 20 novembre 1989 elle fut rédigée à nouveau, pour réaffirmer le besoin et l'importance de proportionner l'assistance spéciale aux enfants, êtres sans défenses. 54 articles furent présentés, avec des lois et des dispositions à appliquer depuis sa conception jusqu'à ce que l'enfant se convertisse en adulte. Un peu plus tard, certaines ampliations ont été faites pour que tout soit bien clair.

Actuellement, ce document a été signé par tous les pays du monde à l'exception de deux: Les Etats Unis et la Somalie, bien qu'ils ont annoncé qu'ils avaient l'intention de le faire.



Il est important de connaître les principes de la Déclaration des Droits de l'Enfant pour pouvoir exiger et contrôler son application.

Déclaration des Droits de l'Enfant approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1959.

ARTICLE 1

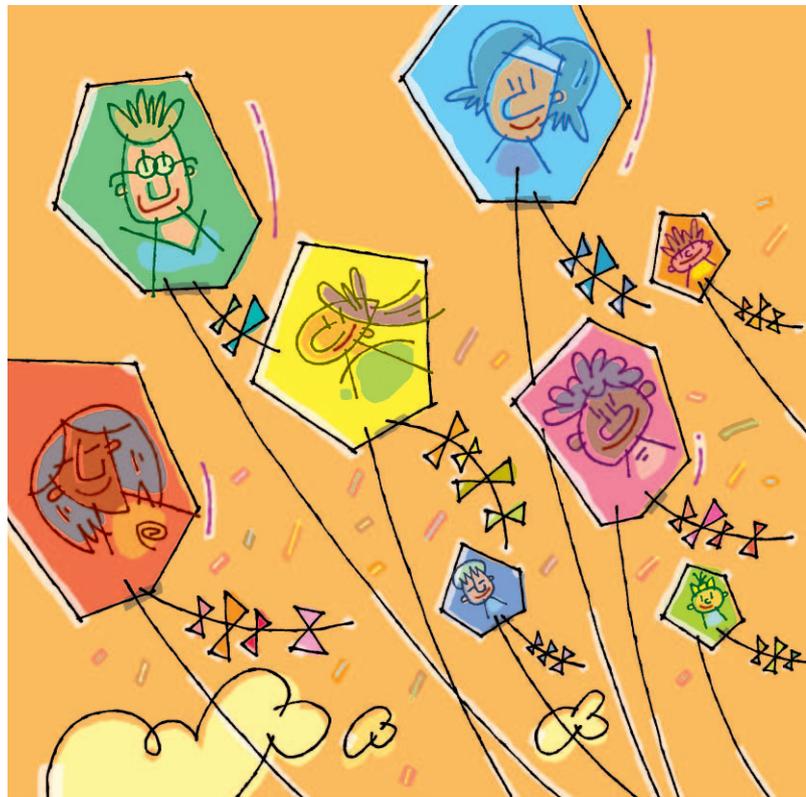
Ces droits seront reconnus pour tous les enfants sans exception, sans distinction, sans discrimination pour des raisons raciales, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique, d'origine nationale ou sociale, de position économique, que ce soit de l'enfant en soi ou de sa famille.

Cela veut dire que quel que soit l'enfant ou quelque soit la famille, même si elle est atteinte d'une maladie, comme l'infection par le VIH, tous les enfants du monde, que ce soit garçon ou fille, ont les mêmes droits.

ARTICLES 2

Les enfants jouiront d'une protection spéciale et disposeront d'opportunités et services, dispensés par la loi et autres moyens, pour qu'ils puissent se développer physiquement, mentalement, moralement, spirituellement et socialement de manière saine et normale, dans des conditions de liberté et dignité. En publiant des lois de telles sortes, la considération fondamentale qui sera pris en compte sera l'intérêt supérieur de l'enfant.

Lucia, et n'importe quel autre enfant, ont le droit à pouvoir avoir accès aux services qui veillent à leur santé, aussi bien physique que mental, et quelques soit leur situation, ne devront recevoir un traitement différent qui les discrimine. Toutes les initiatives qui se mettent en marche dans un lieu dit doivent avant tout tenir compte des intérêts des plus petits. Ils ont aussi le droit de recevoir toute l'information de ce qu'il leur arrive, et peuvent participer et opiner sur l'attention qu'ils reçoivent, tout en respectant leur intimité et cela veut dire que l'on ne peut pas expliquer par conséquent partout ce qu'il passe à n'importe quel enfant, soyez ce qui est.



ARTICLE 3

L'enfant à droit, dès sa naissance, à un nom et une nationalité.

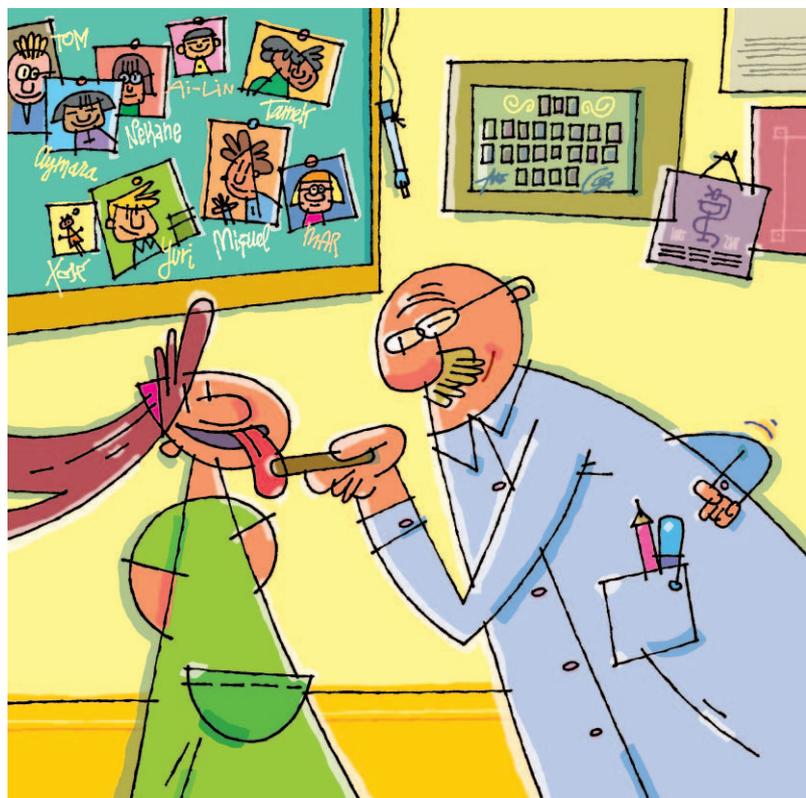
Lucia, et tout autre enfant, ont droit à une identité, c'est pour cela que nos parents nous donne un nom et nous inscrivent au registre civile de notre ville et de notre pays: c'est la reconnaissance de notre existence.

ARTÍCULO 4º

L'enfant doit pouvoir jouir des bénéfices de la Sécurité Sociale. Il aura le droit de se développer de manière saine: c'est pourquoi il faudra proportionner à l'enfant ainsi qu'à sa mère, une assistance spéciale qui inclut l'attention pré-natale et post-natale. Les enfants jouiront d'un alimentation correcte, d'un habitat, de divertissements et services médicaux adéquats.

Lucia et tous les petits garçons et petites filles auront droit au soins médicaux chaque fois que cela est nécessaire, pour pouvoir grandir forts et sains. Pour cela, aussi bien la maman que l'enfant devra recevoir les soins nécessaires avant, pendant et après l'accouchement, pour que tous les enfants naissent correctement.

Mais aussi, les enfants ont le droit à l'alimentation, à l'habitat, aux jeux et à un médecin ou hôpital, chaque fois qu'ils en ont besoin.



ARTICLE 5

L'enfant qui physiquement ou mentalement incapacité, ou qui souffre un handicap social, doit pouvoir avoir accès au traitement, à l'éducation et à l'attention spéciale que son cas particulier précise.

Lucia ou n'importe quel enfant a le droit de pouvoir avoir n'importe quel médecin ou professionnel qui a besoin

ARTICLE 6

L'enfant, pour le développement complet de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. Dans la majorité des cas possible, il devra grandir sous l'attention et responsabilité de ses parents, et dans tous les cas, dans un milieu d'affection et de sécurité morale et matériel. A l'exception de certaines circonstances spéciales, un enfant ne sera pas séparé de sa mère. La société et les autorités publiques auront l'obligation de veiller spécialement sur les enfants sans famille, ou qui ne disposent pas des moyens adéquats à sa subsistance. Pour la maintenance des enfants de familles nombreuses il convient de concéder des subsides fédéraux ou d'autre caractère.

Lucia, où n'importe quel autre enfant, a droit à recevoir amour et compréhension Il faut croire avec d'amour et sécurité, et seulement dans des cas extrêmes, l'enfant sera séparé de sa mère. La société et les autorités doivent prendre en charge les enfants orphelins.



ARTICLE 7

L'enfant a le droit d'être instruit de façon gratuite et obligatoire au moins durant les étapes élémentaires. Il lui sera donnée un éducation qui favorise sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité d'opportunités, de développer ses aptitudes et son propre jugement, son sens des responsabilités morale et sociale, pour arriver à être un membre utile de la société.

L'intérêt de l'enfant doit toujours être le recteur principal de ceux qui sont responsables de son éducation et orientation; cette responsabilité est en premier lieu, celle de ses parents.

L'enfant doit pouvoir jouir de jeux adaptés et d'activités qui doivent être orientés vers les objectifs poursuivis pour son éducation. La société et les autorités s'efforceront pour promouvoir ce droit.

12 Lucia, et n'importe quel autre enfant, a droit à l'éducation gratuite, à aller à l'école pour pouvoir avoir les connaissances nécessaire à son bon développement.

Il a aussi le droit de jouer et de se divertir.

ARTICLE 8

L'enfant, quelle que soient les circonstances, doit figurer parmi les premiers à recevoir protection et aide.

Lucia, comme tous les autres enfants a le droit de recevoir l'aide nécessaire dont elle a besoin. Dans le cas des enfants infectés ou affectés par le VIH, ce n'est pas toujours le cas, et c'est pourquoi il est essentiel de lutter tous ensemble pour que tous les enfants du monde reçoivent l'aide dont ils ont besoin.



ARTICLE 9

L'enfant doit être protégé de toute forme d'abandon, de cruauté et d'exploitation. Il ne sera jamais l'objet de trafic. Il sera interdit de faire travailler les enfants avant un âge adéquat; en aucun cas il ne sera permis qu'ils se dédient à une occupation ou travail qui pourrait contraindre santé ou son éducation, qui interdise son développement physique, mental ou moral.

Ni Lucia ni n'importe quel autre enfant ne devra travailler tant qu'il ne soit pas en âge, car cela pourrait être néfaste pour sa santé, son éducation et son développement. Il ne sera soumis à aucune forme de mauvais traitement et il ne pourra être exposé à l'exploitation.

ARTICLE 10

L'enfant devra être protégé des pratiques qui peuvent engendrer la discrimination raciale, religieuse ou de toute autre forme. L'enfant devrait être éduqué dans un esprit de compréhension, tolérance, amitié entre les peuples, paix et fraternité universelle, et avec pleine conscience qu'il doit consacrer son énergie et ses aptitudes au service des autres.

Lucia, comme les autres enfants, doit être protégée de toute discrimination, due à un diagnostic personnel ou d'un proche.

Les plus petits devront être éduqués pour apprendre à être tolérants, à avoir de bonnes relations avec les autres et à s'aider les uns les autres.



" Les droits des Enfants sont écrits dans le cœur des gens, et ils y étaient déjà écrits avant que les législateurs ne rédigent la première déclaration". Cela a été dit par Mary Robinson, haut commissaire des Nations Unies des Droits de l'Homme. Les enfants sont enfants dans n'importe quelle partie du monde, possédant ce qu'ils possèdent, quoi qu'il leur arrive, c'est pourquoi chacun d'entre nous avons le droit d'être traité de la meilleure manière possible, et de recevoir ce qu'il y a de meilleur.

L'infection du VIH dans les pays qui ont des ressources, comme le nôtre, permet de bénéficier de bons soins, mais il y a encore énormément d'autres endroits où ce n'est pas le cas. Dans les pays qui n'ont pas accès aux traitements, cela reste une vraie catastrophe. Il y a aussi des gens qui ne s'informent pas et qui ont peur, et donc maltraitent et manquent de respect aux personnes et enfants qui doivent vivre avec cette maladie. Tous les enfants n'ont pas eu la même chance que Lucia. Beaucoup sont discriminés et il est essentiel que nous luttons contre cela. Dans ces contes, Lucia vous a expliqué comment s'occuper d'un enfant qui est infecté et qui vit ici, mais dans beaucoup d'autres pays du monde la réalité est bien différente. Souvenez vous toujours qu'il faut faire attention de bien se protéger du VIH. Cela veut dire qu'il faut que nous prenions des précautions pour ne pas nous infecter et pour ne pas le transmettre à d'autres personnes. Cela veut dire que nous devons prendre des mesures pour contrôler les voies de transmission, ce qui n'équivaut pas à prendre des mesures contre les personnes. Toutes les personnes et enfants nous devons nous aimer, nous respecter et nous comprendre, car nous voulons tous être traité de cette façon et parce que nous avons tous ce droit.



Depuis l'année 1970 plus de 39,4 millions de personnes ont perdu la vie a cause du VIH, et on calcule que 800.000 enfants de moins de 15 ans ont été infectés par le virus au cours de cette année 2004, la majorité d'entre eux infectés par leur mère durant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement.

Dans le monde entier les familles infectées par le virus affrontent la situation dans la solitude par peur du rejet des autres. Dans beaucoup de pays, en plus, elles doivent faire face au manque d'aide. Tous les enfants qui ne sont pas pris en charge dès leur conception courent le risque d'être contaminé par le VIH. Il y a beaucoup de pays où la majorité des adultes en souffrent également; il n'y a pas de médicaments, ni de nourriture, les enfants ne peuvent aller à l'école, ils sont rejetés et mis de côté, et dans beaucoup de cas, termineront orphelins, sans aucune aide.. Dans d'autres pays, comme le nôtre, ou nous disposons de beaucoup de moyens, nous ne sommes pas toujours très alerte au niveau des voies de transmission et ne nous protégeons pas comme il est dut, car il y a des personnes qui n'arrivent pas à comprendre et à bien appliquer ce que nous avons expliqué dans ces contes.



C'est pour cette raison qu'il est important de se demander ce que nous pouvons faire. Nous pouvons affirmer que dans le cœur d'un enfant se trouve ce qu'il y a de meilleur. Donne toujours aux autres le meilleur de toi-même et souviens-toi de comment tu voudrais que l'on te traite: avec amour.

Nous avons déjà dit que nous avons tous un cœur où se trouve le meilleur de chacun et ce cœur nous le gardons dans une boîte, qui est notre corps. Selon la boîte dont tu dispose, tu auras besoin de certaines attentions et pas d'autres.

Fais attention à la boîte qui t'a été donnée, aime-la, améliore-la, accepte-la et remplis-la de choses merveilleuses. Garde en elle toutes les choses qui sont importantes pour toi et montre seulement ce que tu veux aux personnes en qui tu a vraiment confiance.

Une chose très importante: Les personnes responsables de la santé mondiale ont dit que les objectifs des prochaines années ce qui concernent le VIH sont:

- 1 Eviter de nouvelles infections et éviter spécialement, la transmission du VIH mère-enfant.
- 2 Donner plus d'attention aux enfants, pères et mères qui vivent avec le VIH/sida.
- 3 Garantir la protection, l'attention et l'aide aux orphelins, aux enfants et aux familles qui sont menacées par le VIH/sida



ACTIVITÉS

- 1 Recherche dans la presse un article sur l'exploitation d'enfants et fait un bref résumé. Penses aux raisons qui poussent à cette situation.
- 2 Décris un cas de discrimination que tu connais et explique les motifs.
- 3 Réfléchis et réponds à ces différentes questions:

Nombre de personnes porteuses du VIH en 2004				
Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
25,9 millions	12,1 millions	8,2 millions	2,0 millions	0,03 millions

Número de personas muertas por el sida en 2004				
Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
2,32 millions	157.000	541.000	66.500	700

- ¿Pourquoi le taux de mortalité est-il si élevé en Afrique ?
 - ¿Pourquoi la mortalité en Europe est-elle inférieure à celle de l'Asie et l'Afrique ?
- 4 ¿Crois-tu que les droits de l'enfant sont respectés dans tous les pays ?
Raisonne et donne un exemple de situation qui va à l'encontre de la déclaration.
 - 5 ¿Pourquoi crois-tu que certains pays n'ont pas signé la déclaration des droits de l'enfant ?

NOTE POUR LES ÉDUCATEURS

Ces histoires ont été écrites pour expliquer aux enfants de 7 à 13 ans ce que l'on sait de l'infection par le VIH et du sida: leur apparition; comment ont apparu les nouveaux pathogènes qui affectent l'être humain; les voies de transmission; les mesures de prévention; les traitements cliniques, social et émotionnel.

Il n'y a aucun lien entre ce que racontent ces histoires et l'histoire de Lucia, qui a donné son nom à notre fondation.

Quelques recommandations et mises au point

- 1 Ces histoires portent sur un sujet complexe pour tous, et à plus forte raison pour les enfants. Il est donc nécessaire qu'ils les lisent en présence d'un adulte disposé à répondre à leurs questions.
- 2 Les histoires se déroulent en Europe, où, grâce à un accès généralisé aux traitements, la qualité de vie des personnes infectées est généralement satisfaisante. Mais la situation n'est pas la même sur d'autres continents. Dans de nombreux endroits, la contamination par le VIH équivaut encore à une mort à court terme.
- 3 Les traitements évoqués dans ces histoires n'ont pas toujours existé. Il convient d'expliquer aux enfants que le VIH a eu des conséquences beaucoup plus dramatiques en Europe et les a toujours ailleurs, et qu'il convient donc que la mobilisation pour que la science progresse dans ce domaine ne se relâche pas un instant.
- 4 Ces histoires visent aussi à lutter contre les préjugés qui accompagnent tout ce qui touche au VIH/sida et aux gens qui en souffrent. C'est pourquoi elles cherchent à rester toujours au plus près de la vie quotidienne de tout un chacun.
- 5 Elles ont été conçues pour **aider les adultes à aborder la question** du VIH/sida avec les enfants et à les guider lorsqu'ils commencent à demander à parler de ce sujet.
Outre leur donner un certain nombre d'informations sur la maladie, ces histoires leur parlent des mesures de prévention les plus élémentaires. Plusieurs s'adressent aux enfants touchés par le VIH/sida, soit dans leur propre corps, soit parce que l'un de leurs proches est porteur du virus, avant même qu'ils n'aient pris connaissance du diagnostic, ce sont l'histoire 2 (*Comment mon corps fonctionne-t-il?*), l'histoire 4 (*Les Rendez-vous à l'hôpital*), l'histoire 5 (*Faire confiance et partager*) et l'histoire 6 (*Un jour comme les autres*). D'autres seront utiles pour répondre à leurs questions lorsqu'il faudra leur en parler ouvertement.
- 6 Toutes ces histoires contiennent au moins cinq exercices qui alimenteront leur réflexion et les aideront à acquérir des connaissances sur le sujet.

1 Le Famille

Nous avons tous une famille qui a une histoire.

2 Comment mon corps fonctionne-t-il?

Les notions d'anatomie et de physiologie nécessaires pour mieux savoir comment prendre soin de soi et prendre les mesures de prévention nécessaires.

3 L'Histoire du VIH

Les voies de transmission: comment la dégradation des écosystèmes peut être à l'origine de nouvelles infections; les possibles origines du VIH; son expansion dans le monde; comment il se transmet.

4 Les Rendez-vous à l'hôpital

Pour jour d'une bonne santé, des contrôles fréquents sont nécessaires.

5 Faire confiance et partager

Le rejet social a poussé les personnes porteuses du virus à faire prévaloir leur droit à l'intimité, pour se protéger de la discrimination et des préjugés. Mais, poussée trop loin, cette attitude peut conduire à la solitude. Tout le monde a besoin d'amitié et de relations de confiance, et il est essentiel de savoir avec qui on peut et veut partager ses secrets.

6 Un jour comme les autres

Le quotidien d'un enfant qui suit un traitement est différent de celui de ses camarades, mais il reste un enfant comme les autres, avec des besoins d'enfant.

7 Mes copains de l'hôpital

Tout le monde ne vit pas la maladie de la même façon.

8 Le Traitement

Les médicaments qui empêchent la maladie de progresser et la nécessité de prendre des médicaments de plusieurs sortes.

9 L'Avenir

L'espoir est le moteur de la vie. Cette histoire nous dit comment de jeunes porteurs du virus envisagent leur avenir et quelles questions ils se posent souvent.

10 Les Droits de l'enfant

Réflexion sur la vulnérabilité des enfants et des jeunes et sur leurs droits.

Première édition: Décembre 2005
Seconde édition: Novembre 2006

Conception de la collection:
Cass

Coordination du projet:
Rita Garriga

© Roger Calafell, 2005
pour les illustrations

© Fundació Lucia, 2005
pour l'édition en catalan

ISBN 10: 84-246-2043-3 ISBN 13: 978-84-246-2043-8
Dépôt légal: B 46303-2005

Imprimé en UE

Imprimé par Índice, SL
Huelva, ES
OCLC 9 Barcelona

La reproduction et la transmission totale ou partielle de cet ouvrage sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique (photocopie, enregistrement ou tout autre moyen de stockage d'informations ou système de reproduction) sans autorisation écrite des titulaires du copyright et de l'éditeur sont formellement interdites.